

Paris, le 29 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE VIE | RESULTATS – JUILLET 2025

PAS DE VACANCES POUR L'ASSURANCE VIE

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

La collecte nette de l'assurance vie, au mois de juillet 2025, a atteint 4,1 milliards d'euros, soit deux fois plus qu'en 2024. Elle se situe largement au-dessus de sa moyenne décennale (2015/2024 : 1,4 milliard d'euros). Ce résultat témoigne du retour en force de l'assurance vie, à l'œuvre depuis le début de l'année. Après avoir atteint 5,2 milliards d'euros en juin, l'assurance vie démarre le second semestre sur les chapeaux de roue avec un résultat haut en couleur, le meilleur depuis 2010 pour un mois de juillet.

Le mois de juillet réussit, en règle générale, assez bien à l'assurance vie, avec simplement deux décollectes (2023 : -809 millions d'euros et 2020 : -335 millions d'euros).

Une collecte nette positive pour les fonds en euros et pour les UC

La collecte nette est positive tant pour les unités de compte que pour les fonds en euros (+3,5 milliards d'euros pour les supports en UC, +0,7 milliard d'euros pour les supports en euros). Depuis le début de l'année, elle s'élève à +30,7 milliards d'euros, supérieure de +13,2 milliards d'euros à celle de 2024 sur la même période. Cette collecte nette est positive à hauteur de 3,5 milliards d'euros pour les fonds en euros et de 27,2 milliards d'euros pour les supports en UC.

Toujours une collecte brute forte

Dans un contexte toujours porteur pour l'épargne, les cotisations atteignent un niveau élevé. En juillet 2025, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 17,9 milliards d'euros (en hausse de 10 % sur un an), leur plus haut niveau sur un mois. Cette hausse est portée tant par les fonds en euros (+9 % sur un an) que par les unités de compte (UC, +12 %). La part des cotisations en UC est de 41 % sur le mois de juillet et de 39 % depuis le début de l'année, supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2024 (38 %).

Des prestations toujours en repli

Les prestations se sont élevées à 13,8 milliards d'euros, en baisse de –0,7 milliard d'euros en juillet 2025 par rapport à juillet 2024 (–5 %). Elles reculent sur les supports en euros (–9 %) et progressent sur les supports en UC (+7 %).

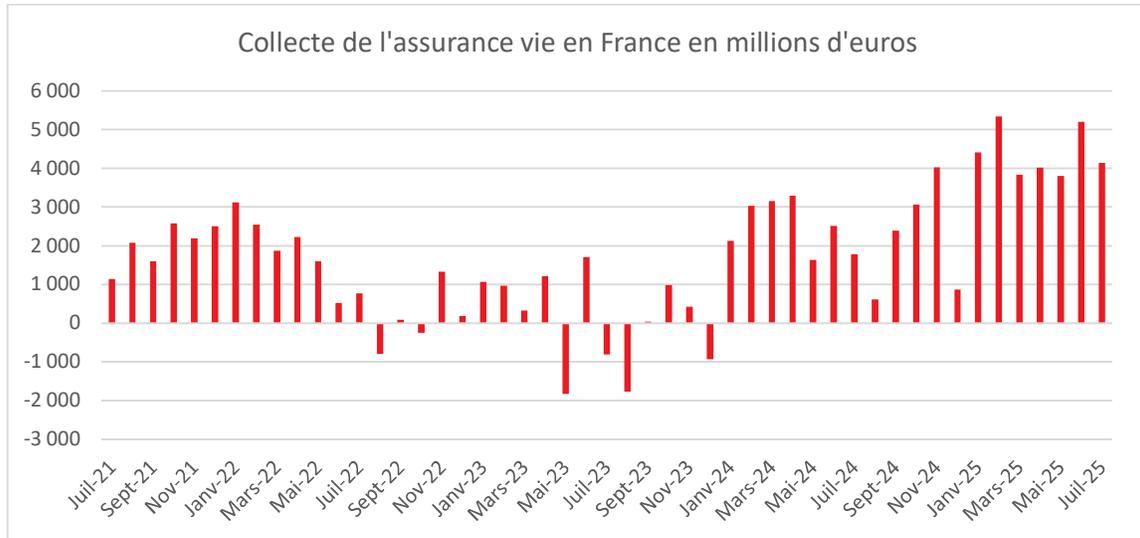
La collecte nette enregistrée en juillet 2025, à +4,1 milliards d'euros, représente plus du double de celle de juillet 2024 (+1,8 milliard d'euros).

L'encours atteint 2 057 milliards d'euros à fin juillet 2025, en hausse de +5 % sur un an, permettant à l'assurance vie de conforter sa place de premier placement des ménages en France.

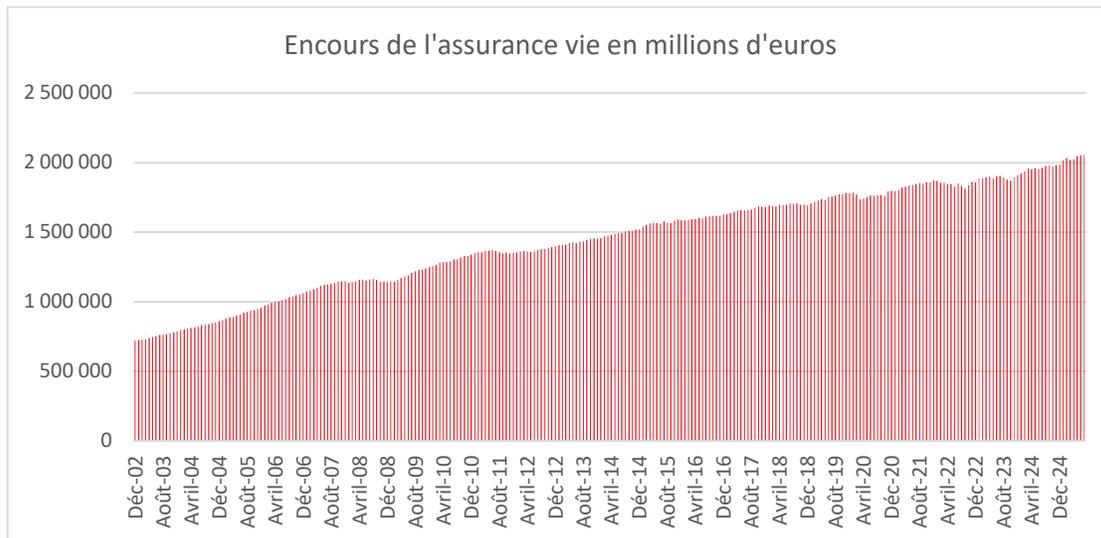
L'assurance vie : la grande gagnante de l'été

Le taux d'épargne des ménages a atteint, au deuxième trimestre, 18,9 % du revenu disponible brut, dont 9,8 points au titre de l'épargne financière. L'assurance vie est la grande gagnante de la propension des Français pour l'épargne. Elle bénéficie, en effet, d'un réel engouement depuis le début de l'année. Elle a gagné en attractivité avec la baisse du rendement de l'épargne réglementée et des dépôts à terme. Le rendement des fonds en euros est désormais supérieur à celui du Livret A, même après impôt. En outre, les assureurs proposent des taux bonifiés qui attirent les épargnants. La bonne tenue des marchés financiers au niveau mondial constitue un argument supplémentaire en faveur de l'assurance vie.

Avec la persistance des tensions géopolitiques et nationales, le taux d'épargne devrait rester élevé dans les prochains mois, ce qui devrait favoriser la collecte de l'assurance vie. Les ménages devraient rester prudents en ce qui concerne leurs projets immobiliers, ce qui diminuera les retraits. Enfin, la baisse du rendement de l'épargne réglementée et la politique monétaire de la Banque centrale européenne, plus accommodante, avantagent l'assurance vie. Les supports en euros pourront compter sur le maintien de taux longs élevés en raison des importants besoins de financement des États.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Contact presse :

Sarah Le Guez

06 13 90 75 48

sleguez@cercledelepargne.fr